LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue



divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos). Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu

POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



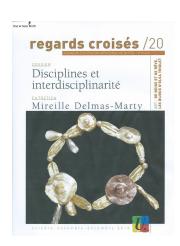
TECHNOLOGIE



Depuis 2006 et 2008 et la forte dérive des programmes de technologie au collège vers un enseignement inspiré des sciences et technologies industrielles du lycée, la discipline se trouve dans une situation difficile devenue encore plus incohérente à la suite de la fermeture du concours spécifique de recrutement de ses enseignants. La réforme du collège, qui, par la globalisation des horaires des enseignements scientifiques et technologique au cycle 3, favorise de nouveau la pression pour l'enseignement intégré de sciences et technologie (EIST), a entraîné la réduction des horaires professeur et la fermeture de nombreux postes. La discipline laisse encore chaque année des élèves sans enseignant, et doit faire appel en nombre à des contractuels.

À la rentrée 2016, les collègues ont été confrontés sans formation à une mise en œuvre simultanée

sur les quatre années du collège des derniers programmes dont les volumineux documents d'accompagnement restent difficilement exploitables et bien souvent inadaptés ou injonctifs.



L'épreuve de technologie du DNB, associée aux sciences, ne fait appel paradoxalement qu'à très peu de connaissances et représente si peu les activités en classe, ce qui interroge pour l'avenir de la discipline.

Enfin, la gestion du matériel pédagogique est rendue plus difficile depuis la transformation de l'heure de laboratoire en indemnité pour mission particulière.

Mais ce qui affecte encore davantage la discipline est la gestion catastrophique de la réforme des voies technologiques depuis 2012 qui, associée à la fermeture du concours de recrutement, bloque toutes les possibilités de mutation. Pour 2018 sept académies seulement accueillent des collègues avec un barème inférieur à 400 points.

Que propose le SNES-FSU?

Le SNES-FSU demande de repenser les programmes avec l'objectif de construire un réel enseignement de culture technologique sur l'ensemble des champs destiné à tous les élèves. Un colloque national sera organisé sur ce thème en novembre 2018.

Pour pallier au blocage du mouvement des enseignants de la discipline, le SNES-FSU demande la réouverture d'un concours de recrutement spécifique en technologie.

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site:

http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : **techno@snes.edu**